



Location et casse de matériel défectueux

Par **sapropion**, le **20/08/2013** à **17:05**

Bonjour

Lors de la location de matériel de Canoë - Kayak avec des amis, nous avons eu la désagréable surprise de voir l'une de nos pagaies se casser en deux au niveau de la barre en aluminium (celle-ci s'est littéralement brisée alors que nous pagayons).

Nous avons fini les 5 km restant avec une pagaie en moins, soit la moitié du parcours. Au point d'arrivée, nous sommes immédiatement allé voir un membre de la société de location, qui nous a dit que nous pouvions y aller et qu'il s'occupait de tout (les deux morceaux de la pagaie lui ont été remis à ce moment-là).

1h plus tard, l'équipe nous ramène jusqu'à notre point de départ, et nous sommes accueilli par un salarié avec une facture d'un montant de 50 € pour réparer la casse du matériel.

Nous avons discuté avec lui, assez vivement, en lui disant que ce n'était pas normal de payer le prix neuf d'une pagaie alors qu'elle s'était détruite lors de son usage normal. En plus, cette pagaie était vieille et avait servie depuis déjà deux saisons complètes (en plus de la nôtre).

Nous avons donc refusé de prendre la facture. Le salarié nous alors dit qu'il ne nous ferait payer que 25 € (le prix de la pagaie sur catalogue) et nous faisait remise de 25 € de frais de port. Nous avons refusé. Après une longue discussions, il nous a dit : " c'est bon, partez !".

Voilà aujourd'hui hui, je suis relancé assez violemment par le responsable de l'entreprise. Pour louer le matériel j'ai dû signer un contrat, sans remise de caution, précisant qu'en cas de matériels détruits ou détériorés je m'engage à le remplacer au prix du catalogue (apparemment 25 €).

Quelles sont mes risques ? Car je ne trouve pas normal de payer 50 € pour la destruction d'un matériel qui est survenue lors de son usage de normal ! Celui-ci était usé lorsque l'on nous la remis.

Le responsable ne veut rien entendre et me somme de le payer, il dit vouloir venir me remettre la facture en main propre. Que puis-je faire ? Il a mon adresse et mon numéro de téléphone.

Merci de vos conseils et pardonnez-moi pour un récit si long.